

écco



EDITION FRANCAISE

ECO est publié par les Organisations non gouvernementales depuis la Conférence environnementale de Stockholm en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP-MOP 1, Montréal, Novembre-décembre 2005.

L'Article 3.9 passe la vitesse supérieure

Y'a du bon à la plénière d'hier, même si l'art 3.9 est seulement un des éléments de base du paquet "post 2012"! Dans un monde qui se réchauffe rapidement, tous les pays ont des responsabilités, et doivent s'engager conjointement à agir au-delà de 2012, engagement qui doit être rappelé à Montréal. D'un côté, les pays de l'Annexe I doivent faire leur juste part et établir de nouveaux objectifs de réduction contraignants, entraînant des baisses drastiques des GES. De l'autre, les grands pays émergents peuvent promettre d'accroître l'efficacité énergétique des industries émettrices, et mettre en place plus de politiques de développement durable. Les PMA, plus vulnérables, continueront à demander assistance pour préparer leurs stratégies d'adaptation.

Hier, Kyoto est entré en vigueur avec l'adoption des Accords de Marrakech et les pays de l'annexe B travaillent, de manière imparfaite, à remplir leurs obligations. Les PED ont dorénavant un intérêt majeur dans l'avancée rapide du Protocole : il y a plus à perdre qu'à gagner en empêchant un changement climatique dangereux. L'action par les grands émetteurs est nécessaire, incluant aussi ceux du Sud.

La question est donc de savoir comment ces actions seront mises en place (niveau d'action, chapeau institutionnel et degré d'obligation). Selon l'art 10, toutes les Parties à Kyoto ont un large éventail d'engagements pour lutter contre le changement climatique. Or, pour accomplir l'art 2, il faut bien plus d'actions concrètes ! Nous le savons, une révision de tous les aspects de Kyoto est exigée à COP-MOP2 selon l'art 9.2. Les préparatifs de cette révision, nécessaires en 2006, devraient être identifiés à Montréal. Qu'est-ce que cela implique sous Kyoto ?

Les Parties devraient établir clairement qu'il y aura des actions au post-2012 qui 1) réduisent les risques liés au changement climatique sur la santé, l'environnement, l'économie et la sécurité ; 2) font avancer les objectifs de développement durable et de réduction de la pauvreté ; 3) ajoutent aux mécanismes de flexibilité afin de réduire les coûts ; 4) entraînent une rapide introduction des nouvelles technologies sobres en carbone et des énergies renouvelables et 5) permettent des réductions significatives de GES d'ici 2017.

Le processus accepté à Montréal devrait être traité en tant qu'urgence par un groupe de travail *ad hoc* à durée indéterminée, ayant au moins 2 sessions par an et rapportant directement à la COP-MOP, comme le propose le G77/China. ECO pense toutefois qu'un tel processus devrait se conclure d'ici 2008, à COP-MOP4 et tenir compte des conclusions du 4^e rapport du GIEC.

Durant cette période, le contenu du processus devra inclure les éléments suivants : 1) la révision des engagements de l'annexe B avec des réductions plus contraignantes pour 2013-2017 ; 2) le développement de nouveaux mécanismes de flexibilité qui pourront faire partie du marché, tel que les actions sectorielles avec des objectifs sans regret et des politiques de développement durable, avec un développement significatif du MDP ; 3) le développement d'un mécanisme financier de grande échelle pour le coût de l'adaptation lié au fonctionnement de tous les *flex mex* et 4) la révision selon l'art 9.2 définissant des critères clairs et un cadre précis pour déterminer à quel type d'actions volontaires ou contraignantes les Parties s'engageront.

(Suite au verso)

Ici l'Union, à vous Montréal !

La feuille de route des délégués de l'UE pour la Conférence de Montréal été très clairement précisée par les différents gouvernements. Les Chefs d'Etats de l'Union, reconnaissant leur responsabilités historiques dans le problème du changement climatique, ont en effet affirmé leur volonté de maintenir en dessous de +2°C, par rapport aux niveaux pré-industriels, le réchauffement de la planète. Ils se sont officiellement mis d'accord en mars dernier sur le fait que les pays industrialisés devront réduire leurs émissions jusqu'à -30% d'ici 2020. Les Ministres de l'Environnement de l'UE ont aussi souligné au Conseil d'octobre leur ferme intention d'initier à Montréal un processus solide pour le post-2012.

L'Union s'est aussi engagée dans un processus de politiques climatiques internes pour atteindre ses objectifs pris au titre de la première période d'engagement du Protocole, et différents signaux montrent que malgré quelques difficultés de mise en œuvre les politiques européennes offrent une base intéressante pour les discussions sur le post-2012. Le Royaume-Uni assure aujourd'hui la présidence de l'UE, et a fait de la lutte contre la pauvreté et contre le changement climatique, une priorité pour leur action internationale. Dans ce contexte, de nombreux observateurs ont fait remarquer que la Présidence n'a jusque-là pas envoyé de signal clair sur ses intentions et sur ses attentes pour cette 1^{re} COP-MOP.

Les leaders des différents pays de l'Union ont pourtant envoyé des messages précis sur ce point. Le Premier ministre français, Dominique de Villepin, a ainsi rappelé qu' "au-delà du Protocole, nous souhaitons dès maintenant négocier de nouveaux engagements sur les émissions de CO₂". Dans le même temps, le nouveau Ministre allemand de l'Environnement a précisé qu'il attendait de cette conférence la mise en œuvre d'un processus doté d'un calendrier, "avec comme objectif de fixer des engagements toujours plus ambitieux". Il doit être clair pour l'ensemble des Parties que de tels engagements chiffrés pour les pays industrialisés ne sont possibles que dans le cadre de futures périodes d'engagements du Protocole.

(Suite au verso)

(Suite de l'article "L'Article 3.9 passe la vitesse supérieure")

A COP-MOP2, le processus Kyoto accepté à Montréal nécessitera des soumissions des Etats, décrivant leur perception des éléments précités. Ces contributions devront être analysées et débattues afin de progresser sur la révision de l'art 3.9 et de lancer la révision effective de l'art 9.2. Pour que cela puisse arriver, deux sessions devront être organisées en reflétant l'urgence d'agir.

ECO a entendu des objections de la part de nombreux PED : un tel processus les obligerait à souscrire des objectifs de réduction absolus et contraignants, laissant les US en dehors. Rien de tout ça n'est vrai ! Ce processus permettrait d'ailleurs aux US de se joindre aux discussions. En soutenant une plus large participation, en établissant de bonnes règles et un processus robuste, les PED saisiront les enjeux d'une telle initiative. Ainsi, ils mettront fin à une période où les stratégies étaient dominées par des tactiques défensives pour privilégier des stratégies étendues et proactives.

(suite de l'article "ici l'Union, à vous Montréal !")

C'est aussi le seul instrument qui permette aux MDP, à la MOC, et aux financements pour l'adaptation de se poursuivre et sont donc des éléments clé du futur régime. L'UE doit travailler dès aujourd'hui avec la présidence Canadienne et les pays partageant ses ambitions, au lancement d'un processus qui conduira à un approfondissement du protocole de Kyoto, sans négliger certains éléments additionnels, ainsi qu'au lancement d'un processus parallèle dans le cadre de la Convention. ECO attend donc de l'UE et de sa présidence britannique des avancées sur ce sujet !

La Banque Mondiale profite du chaos climatique

L'article 3.9 n'est pas le seul sujet pour lequel les délégués souffrent d'amnésie ! La Banque Mondiale (BM) est en train de s'afficher dans les négociations comme la principale instigatrice des projets de réduction d'émission de GES dans les PED malgré les demandes répétées qui lui sont adressées pour qu'elle reste en dehors du marché de carbone. Une note du ministère américain des finances, secrètement divulguée en 1997, stipulait que l'implication de la BM sur le marché du carbone et le MDP représentait "un conflit d'intérêt inhérent". En effet, les financements de la BM dans les projets de combustibles fossiles lui rapportent plus de 2 milliards de dollars chaque année, en plus des taxes de 5% qu'elle exige sur le marché du carbone. Rappelons aux délégués que l'an dernier, la BM a rejeté les recommandations avancées par Emil Salim, ministre de l'environnement de l'Indonésie et ancien président de WSSD Prepcom d'arrêter immédiatement de financer le charbon et d'éliminer le secteur pétrolier pour 2008. Ses recherches montrent que le financement du secteur de l'extraction des ressources dans les PED n'engendre que corruption, pauvreté, violation des droits de l'Homme et dégradation de l'environnement, chose que la BM prétend combattre !

La BM ferait mieux de se concentrer sur les prêts pour des projets d'énergies renouvelable ! Consacrant 17 fois plus de prêts aux projets d'extractions des combustibles fossiles, elle refuse toujours de calculer l'impact sur le changement climatique de ses investissements. Il y a 5 mois, le G8 demandait à la BM de mieux prendre en compte le changement climatique dans ses politiques. Bien que le G8 puisse souffrir d'amnésie aussi, le reste du monde devrait demander à la BM d'arrêter tout financement des combustibles fossiles et se retirer du marché des crédits de carbone. Tout le reste n'est que du "hot air".

Eclairage : un Mandat pour tous !

Comme celle de Berlin, la COP de Montréal annonce un cycle de négociations cruciales. Cependant, depuis le Mandat de Berlin - qui a abouti à la conférence de Kyoto deux ans plus tard - la situation internationale sur le changement climatique a profondément changé. En 1995, la première COP en Allemagne avait décidé du principe d'engagements limités (communications nationales, article 10...) pour les pays en développement (PED) et seuls les pays industrialisés se voyaient attribuer des objectifs quantifiés, n'ayant rien fait de sérieux depuis la Conférence de Rio. "Le problème à résoudre aujourd'hui concernant les PED est le suivant : comment les faire bénéficier rapidement de politiques et de financements pour protéger leur population, tout en prenant des mesures d'adaptation sans les placer face à des engagements qui s'avèreraient contraignants pour leur développement ? Il est clair que le temps presse", insiste Pierre Radanne, ancien Président de l'Ademe en France et actuel conseiller climat pour la Francophonie. "Trois choses essentielles ont en effet changé pour les pays non-annexe I :

- Le changement climatique montre déjà son visage effrayant, et nous avons sans doute sous-estimé au

moment de Rio que les impacts prévisibles seraient aussi violents, au Nord comme au Sud.

- De plus, nous ne réalisons pas en 1995 à quel point les PED ont besoin de politiques sectorielles. Ces politiques sont d'ailleurs souvent les mêmes pour l'atténuation et l'adaptation. Les politiques énergétiques ont un impact nettement plus important lorsque les pays sont en phase d'équipement et d'infrastructure, bien plus que pour les pays industrialisés, surtout avec la hausse du prix du pétrole.

- Enfin, et surtout, les mécanismes de Kyoto (le MDP, comme les fonds perçus pour l'adaptation) ont besoin, pour fonctionner, d'engagements après 2012. Non seulement le MDP disparaîtra si Kyoto n'a pas de prolongement sur la 2nd période d'engagement, mais les projets en cours sont aussi fortement menacés si le Mandat n'aboutit pas sur un processus sérieux. Pour que ces mécanismes soient au service des stratégies de développement, la stabilité est impérative."

La négociation présente tend toujours à restreindre les débats à un triangle Amérique-Europe-Asie. Selon Pierre Radanne, "si les pays en développement ne parlent pas et ne s'expriment pas, la négociation n'ira jamais vers eux".

Mercredi 30 décembre, le Fossile du Jour n'a pas été décerné. Cela ne veut pas dire que nos négociateurs sont devenus des anges ! Les ONG ont préféré célébrer l'adoption par consensus (!) des Accords de Marrakech par la COP-MOP 1. Un signal de plus pour dire que le protocole de Kyoto est bien vivant !

Marche mondiale pour le Climat 3 décembre, 12h

2 points de rassemblement: Square Dorchester et Métro Papineau La marche empruntera la rue Ste-Catherine jusqu'au Complexe Guy-Favreau où une scène sera érigée.

NGO Party

3 décembre à partir de 21h

Club Soda, 1225, Blv St-Laurent

Votre badge est votre billet d'entrée

REMERCIEMENTS

Le Réseau Action Climat-France remercie le MEDD et ceux qui ont participé à ce numéro : Antoine Bonduelle, Benoit Faraco, Morgane Créach, Diane Vandaele, Raphaëlle Gauthier, Joséphine Hénault et l'équipe de ECO anglais.

ECO français est disponible sur www.rac-f.org